

# Fragments : par le général Dufour

Autor(en): **Dufour, G.-H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **14 (1869)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-357724>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par

E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie; Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

---

N° 4.                      Lausanne, le 16 Février 1869.                      XIV<sup>e</sup> Année.

---

**SOMMAIRE.** — Fragments. — Bibliographie. (*La tactique de l'avenir.*)  
Nouvelles et chronique.

**SUPPLÉMENT.** — **REVUE DES ARMES SPÉCIALES.** — De l'effet du tir  
à la guerre et de ses causes perturbatrices. — Ste-Barbe des 7  
décembre 1867 et 5 décembre 1868. (*Suite et fin.*) — Démissions de  
l'état-major fédéral. — Nominations.

---

### FRAGMENTS (¹).

#### *Avertissement.*

J'ai retrouvé, en fouillant mes cartons, quelques documents qui peuvent avoir un certain intérêt pour nos jeunes officiers, tant au point de vue historique qu'au point de vue militaire, en montrant les progrès considérables que nos institutions militaires ont faits depuis une cinquantaine d'années.

C'est ce qui m'a engagé à les réunir en fragments dans ce recueil que je dépose, en terminant ma carrière, dans la bibliothèque de la Société militaire genevoise. On y trouvera le germe des principales améliorations qui ont été successivement apportées à nos institutions militaires.

(Signé) Général G.-H. DUFOUR.

---

(¹) Sous ce titre de *fragments*, nous commençons aujourd'hui la publication d'un choix de notes ou morceaux détachés lus par le général Dufour dans l'une des dernières séances de la Société militaire genevoise. Nous présentons ici publiquement à l'honorable général ainsi qu'à nos camarades de Genève nos remerciements pour une communication d'un aussi haut intérêt, accompagnée de l'autorisation d'en faire jouir tous nos lecteurs. (*Réd.*)

*Ecole de Thun.*

La haute Diète fédérale ayant senti la nécessité de constituer l'armée sur un pied respectable ne se borna pas, dans les premières années de sa nouvelle existence, à faire une loi militaire générale fixant la force des contingents et la nature des prestations de chaque canton, ainsi que des règlements spéciaux pour les différents corps : elle décréta l'établissement d'une école spéciale pour l'instruction théorique et pratique des armes dites savantes, c'est-à-dire qui ont, plus que les autres, besoin de connaissances variées, le génie et l'artillerie.

Elle désigna, pour commander cette école, Monsieur le colonel fédéral Goldlin, de Lucerne, et pour instructeur en chef du génie et de l'artillerie, Monsieur le capitaine Dufour de Genève et Monsieur le capitaine Hirzel de Zurich.

La ville de Thun, si favorablement située, et dont les environs offrent tant d'avantages pour le tir du canon, les manœuvres et les opérations militaires en général, fut choisie pour recevoir tous les établissements nécessaires à la nouvelle école qui devait suppléer à l'insuffisance des écoles cantonales. L'ouverture en fut faite solennellement, en août 1819, par l'inspecteur de l'artillerie fédérale, Monsieur le colonel de Luternau, de Berne.

L'instructeur du génie prononça, en commençant son cours de théorie, un discours d'où sont tirés les passages suivants :

« Choisi par la commission militaire fédérale pour enseigner, dans cette école, les éléments de la fortification, je ferai mon possible pour justifier l'honneur qu'elle m'a fait ! j'apporterai, dans cet enseignement tout le zèle dont je suis capable ; et, si la bonne volonté, le désir ardent de bien faire, pouvaient suffire, je serais assuré du succès.....

« Si d'autres que vous devaient m'entendre, je craindrais qu'un sujet aussi aride fatiguât mon auditoire ; je tremblerais d'échouer si les camarades qui m'entourent ne sentaient pas, comme ils le font, toute l'importance d'une bonne instruction militaire, sans laquelle celui qui s'est voué à la carrière des armes ne peut plus espérer aucun avancement. Oui, Messieurs, à l'époque actuelle, c'est par le savoir et l'expérience aussi bien que par le courage et le dévouement qu'un militaire se distingue et mérite des récompenses. Le courage et le dévouement !! Ces qualités éminentes de l'homme de guerre, et sans lesquelles il n'y a point de soldats, peuvent-elles être comptées pour quelque chose, maintenant qu'elles sont si communes ? Depuis que de meilleures lois et des gouvernements plus sages ont intéressé l'individu à la chose publique, ne les avons-nous pas vu briller du plus bel éclat sous les drapeaux de toutes les nations ? Elles ne pâlisent et ne s'éteignent que de-

vant les prérogatives, l'arbitraire et le despotisme. Le courage et le dévouement sont dans le cœur de l'homme libre ; ces vertus sont inhérentes à sa nature ; et, par cela même, elles ne laissent sous ce point de vue aucune différence entre tous ceux qui jouissent d'une heureuse indépendance.....

« Répétons-le, depuis l'époque héroïque que je viens de rappeler jusqu'à la bataille de Neuenck, à travers toutes les révolutions qui ont fait subir à la composition des armées des changements considérables, les défenseurs de l'Helvétie ont toujours déployé une énergie, un courage et un dévouement dignes d'admiration. Ainsi n'espérons pas de faire de ces qualités, si communes chez nous, un titre à l'avancement et à quelque gloire personnelle. — C'est donc par l'instruction qu'un militaire doit chercher à se faire remarquer. Sans cela, il peut être sûr de passer sa vie dans les rangs inférieurs<sup>(1)</sup>. Les ouvrages qui traitent de la science militaire se sont tellement multipliés, et sont si répandus qu'il ne reste aucun prétexte à l'ignorance. Les officiers de toutes armes ne peuvent plus s'en tenir à ce qui les concerne exclusivement ; il faut qu'ils sachent, au moins superficiellement, ce qui est relatif aux autres armes ; et l'on sent combien les connaissances de toutes les branches militaires sont indispensables à ceux qui aspirent aux places supérieures, car le brevet de général ne les leur apportera pas ; et, cependant, le titre qu'ils acquièrent en le recevant indique assez que rien de ce qui peut avoir rapport au grand art des combats ne doit leur être étranger. Mais ces études sont infinies, car la science militaire met toutes les autres à contribution ; toutes se rattachent à elle, soit directement soit indirectement. Qu'on lise la campagne d'Égypte et l'on verra comment toutes les connaissances humaines ont été mises à profit par l'armée française et comment elle sut utiliser les arts les plus pacifiques et les plus éloignés en apparence du but qu'elle se proposait. Le général Bonaparte, qui la commandait, associa à son entreprise des savants de toutes les classes pour suppléer à ce qui lui manquait de connaissances, et l'Institut, dont la France s'enorgueillit, prit ainsi naissance au milieu des camps et des alarmes.....

« Nous sommes forcés, par la brièveté du temps que nous pouvons consacrer à nos études, de nous restreindre à l'indispensable. Or, pour un officier du génie, rien de plus important à étudier, après ce qui le concerne spécialement, que les détails de l'artillerie ; et, pour l'officier de cette arme, rien de plus utile qu'une connaissance assez approfondie de la fortification. Ces deux armes, sœurs jumelles, doivent toujours marcher ensemble ; l'une ne fait rien sans l'autre. On les a donc réunies avec raison dans cette école.....

(1) Du moins partout où l'ancienneté n'est pas le seul titre à l'avancement.

« L'artillerie et la fortification seraient de peu d'utilité sans l'appui des autres armes. Il faut donc aussi que les officiers du génie et de l'artillerie connaissent les principales règles de la tactique. Je profiterai donc de toutes les occasions qui se présenteront pour donner à mes auditeurs quelques notions de tactique et de stratégie ; ce qui aura aussi l'avantage de diminuer un peu, par la variété, la sécheresse de mon sujet.....

« Une réflexion philanthropique vient naturellement me prêter son appui quand je vous engage à l'étude. C'est qu'il n'est peut-être pas de plus sûr moyen de diminuer les calamités de la guerre que de répandre et faire connaître partout les règles de l'art, malheureusement nécessaire, qui enseigne à la conduire avec succès. Cette espèce de paradoxe se changera bientôt, pour vous, en vérité incontestable si vous réfléchissez que les armes ne peuvent devenir égales entre les nations qu'au moment où les perfectionnements, dont l'art de la guerre est susceptible, se sont répandus chez toutes. Alexandre n'eût jamais conduit ses armées victorieuses jusqu'aux rives de l'Indus, s'il eût rencontré des phalanges semblables au siennes. César n'eût jamais soumis les Gaules s'il eût eu à combattre des peuples unis et des armées organisées comme les légions romaines. La valeur désordonnée des Mameluks est venue se briser contre les carrés d'Egypte.....

« Par l'étude de la science militaire le faible apprend quels sont les moyens de soutenir et de repousser une agression. Le fort y puise la conviction qu'il est des bornes au succès ; que, passé une certaine limite, les rôles doivent changer.....

« Pour nous, qui devons nous réjouir de ce que notre petitesse, nous plaçant dans une attitude nécessairement inoffensive, laissera toujours le bon droit de notre côté, nous devons recueillir avec empressement et nous approprier toutes les découvertes qui tendent à perfectionner l'art militaire ; nous ne devons laisser échapper aucun fait d'expérience et ne rien négliger de ce qui peut avoir quelque rapport à la guerre. C'est principalement pour celui qui se défend que l'art perfectionné est nécessaire ; c'est pour lui surtout que les découvertes sérieuses peuvent avoir les plus grands résultats. Il est heureusement prouvé que, tout balancé et en dernière analyse, la guerre soutenue pour l'indépendance nationale est plus favorisée par ces perfectionnements que la guerre d'invasion. Ainsi la diffusion de connaissances militaires ne peut avoir chez nous que de grands avantages.....

✓ « Livrons-nous donc avec ardeur à nos études ; répondons à l'appel de la patrie ; faisons de notre mieux pour bien mériter de cette mère commune, et mettons-nous en état de lui rendre en services réels ce qu'elle nous donne maintenant en instruction. Si nous

remplissons dignement notre tâche, nous participerons à l'honneur d'une institution qui doit faire époque dans notre histoire.....

« Helvétiens qui nous succéderez vous viendrez, comme nous, puiser ici les connaissances utiles à la patrie ; vous y apprendrez à rivaliser de zèle pour la chose publique ; vous y enterrerez les préventions cantonales ; vous y contracterez des amitiés, des fraternités d'armes dont l'effet sera de serrer toujours davantage les liens du faisceau fédéral, etc. .... »

*Fragments d'un discours prononcé dans l'ancien Conseil représentatif,  
le 28 novembre 1821.*

..... La Suisse neutre procure par sa position géographique des avantages incontestables aux deux grandes puissances qui l'enveloppent<sup>(1)</sup> : diminution d'étendue de frontières à garder, sécurité pour les flancs des armées agissantes, occupation d'un terrain qu'aucune d'elles ne voudrait céder à l'autre et qui, cependant, serait onéreuse par la difficulté du sol et son peu de ressources ; enfin réduction proportionnée dans le nombre des troupes.....

C'est, je le répète, parce que la Suisse est un pays difficile, et qu'elle ne se trouve point sur les lignes d'opérations obligées des grandes armées, mais entre deux ; c'est parce que les routes qui la coupent ne sont que secondaires ou transversales et ne peuvent servir que dans le cas où elles sont entièrement libres et où il ne faut pas en acheter le passage par des combats ; c'est enfin parce que le pays offre peu de ressources pour alimenter une armée, que les puissances voisines ont intérêt à respecter la neutralité helvétique, pour peu que sa violation exigeât de sacrifices de leur part.....

Nous saisissons avec empressement de nous montrer honorablement aux yeux de l'Europe, par une attitude ferme et mesurée contre quiconque tenterait de forcer désormais nos portes. Et ce n'est point ici une promesse vaine : la Suisse, ayant reconnu sa faiblesse, a changé de système ; elle s'est organisée militairement ; son armée s'élève à 70,000 hommes prêts à marcher au premier appel ; son artillerie est sur un excellent pied ; une école centrale réunit chaque année l'élite de l'armée dans les plaines de Thun ; les camps d'exercice, les réunions militaires se multiplient sur tous les points de la Suisse ; une commission composée d'hommes éclairés s'occupe sans cesse de l'organisation et de l'administration militaire, et centralise tout ce qui s'y rapporte. Enfin, on peut compter sur un grand nombre de bons tireurs carabiniers, ne faisant plus partie des contingents, mais encore pleins de vigueur,

(1) Le Milanais était alors occupé par l'Autriche.

enthousiasmés de l'indépendance et prêts à appuyer l'armée active de tous leurs moyens dans un cas de nécessité. On peut dire, en un mot, que la Suisse d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celle de 1815 que l'on a tant accusée.....

Les premières règles de la grande guerre invitent, dit-on, les armées à s'emparer de la Suisse dès le début de la guerre, lors même qu'il en coûterait quelques milliers d'hommes pour contenir la population ; car, de ces positions élevées, on menace à la fois l'Allemagne et l'Italie, et l'on est maître de toutes les vallées qui y prennent naissance et qui débouchent dans la plaine. Cette opinion qui acquiert beaucoup de poids par les paroles émanées de la tribune française et par la haute réputation du général<sup>(1)</sup> qui les a émises, mérite bien d'être examinée. Dans la manière actuelle de faire la guerre, sur une échelle très étendue, c'est par des marches savamment combinées, c'est par de grandes batailles, qu'on peut arriver à quelque résultat. On cherche, en conséquence, les pays les plus découverts, ceux qui fournissent de grandes ressources pour la subsistance et l'entretien des hommes et des chevaux, ceux qui présentent les meilleures routes et les lignes d'opérations les plus directes. On évite, au contraire, les pays pauvres ou de difficile accès, où une armée ne peut ni se mouvoir ni subsister.....

Or, la Suisse est le pays de l'Europe le plus bouleversé et le moins propre à servir d'arène où deux grandes armées puissent vider leur querelle. Il y a donc lieu d'espérer que jamais une pareille calamité ne pèsera sur elle. D'autant plus que la ligne d'opération naturelle, celle qui va directement de Vienne à Paris, celle qu'ont suivie avec tant d'éclat l'archiduc Charles, le général Moreau et l'empereur Napoléon, ne passe pas par la Suisse, mais coupe perpendiculairement le Rhin entre Bâle et Landau. En sorte que l'armée qui ferait la faute de s'en écarter pour aller se perdre sur les sommets glacés et sauvages du St-Gothard, aurait à se détourner de sa ligne naturelle et à faire un crochet d'une quarantaine de lieues en s'éloignant de son but.....

Ce qui n'est pas probable peut néanmoins arriver ; il serait possible qu'une des deux grandes puissances qui nous avoisinent, profitant de sa prépondérance, cherchât à nous intimider et exigeât le passage sur quelque portion de notre territoire. Il pourrait arriver qu'un général qui ne partagerait pas mes opinions et qui verrait dans l'occupation de nos montagnes de très grands avantages, voulût faire de cette opération le but de ses efforts. C'est à rendre impossible une pareille tentative que nous devons tendre. Après une bonne organisation de nos bataillons et de notre artillerie, rien de plus propre à atteindre ce but que de nous ménager la faculté de

(<sup>1</sup>) Général Sebastiani.

Cantons.	Génie.			Artillerie.			Cavalerie.			Carabiniers.			Infanterie.		
	Contingent.	Répartis dans le corps.		Contingent.	Répartis dans le corps.		Contingent.	Répartis dans le corps.		Contingent.	Répartis dans le corps.		Contingent.	Répartis dans le corps.	
		Nombre.	En pour cent du contingent.		Nombre.	En pour cent du contingent.		Nombre.	En pour cent du contingent.		Nombre.	En pour cent du contingent.		Nombre.	En pour cent du contingent.
Zurich . . . . .	200	32	16	727	161	22,1	231	22	9,5	550	77	14	5,820	919	15,8
Berne . . . . .	300	58	19,3	1,091	211	19,4	494	37	7,5	600	71	11,8	11,064	1,479	13,4
Lucerne . . . . .	—	—	—	277	72	26	77	16	20,8	300	46	15,3	3,305	492	14,8
Uri . . . . .	—	—	—	2	—	—	—	—	—	100	19	19	326	92	28,8
Schwyz . . . . .	—	—	—	26	6	23,1	32	7	21,9	200	31	15,5	1,055	185	17,5
Unterwalden-le-Haut . . . . .	—	—	—	2	1	50	—	—	—	100	39	39	307	95	30,9
Unterwalden-le-Bas . . . . .	—	—	—	2	—	—	—	—	—	100	15	15	234	53	22,6
Glaris . . . . .	—	—	—	24	6	25	—	—	—	200	39	19,5	672	143	21,3
Zoug . . . . .	—	—	—	14	4	27,1	—	—	—	100	19	19	401	71	17,7
Fribourg . . . . .	—	—	—	283	44	15,5	154	14	9,1	200	22	11	2,311	410	17,7
Soleure . . . . .	—	—	—	181	43	23,7	77	8	10,4	100	38	38	1,800	322	17,8
Bâle-Ville . . . . .	—	—	—	139	29	20,7	32	7	21,9	—	—	—	510	169	33,1
Bâle-Campagne . . . . .	—	—	—	195	34	17,5	32	2	6,3	100	18	18	1,053	189	17,9
Schaffhouse . . . . .	—	—	—	27	7	26	77	10	13	—	—	—	911	198	21,7
Appenzell R. E. . . . .	—	—	—	181	34	18,8	—	—	—	200	31	15,5	911	205	22,5
Appenzell R. I. . . . .	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	327	52	15,9
St. Gall . . . . .	—	—	—	390	85	21,8	154	30	19	200	41	20,5	4,236	942	22,2
Grisons . . . . .	—	—	—	155	27	17,4	32	3	9,4	200	34	17	2,239	405	18,1
Argovie . . . . .	200	21	10,5	679	179	26,3	154	10	6,5	300	47	15,7	4,601	703	15,3
Thurgovie . . . . .	—	—	—	185	35	19	77	15	19,4	200	34	17	2,142	755	35,2
Tessin . . . . .	100	28	28	197	38	19,3	19	5	26,3	200	29	14,5	2,776	—*)	—
Vaud . . . . .	100	20	20	753	131	17,4	231	53	22,9	500	99	19,8	4,330	1,011	23,3
Valais . . . . .	—	—	—	156	26	16,7	—	—	—	200	27	13,5	2,030	380	18,7
Neuchâtel . . . . .	—	—	—	186	48	25,8	32	6	18,8	200	36	18	1,543	300	19,4
Genève . . . . .	—	—	—	298	50	16,8	32	10	31,3	100	9	9	1,173	278	23,7
<b>TOTAL</b>	<b>900</b>	<b>159</b>	<b>17,6</b>	<b>6,171</b>	<b>1,271</b>	<b>20,6</b>	<b>1,937</b>	<b>255</b>	<b>13,2</b>	<b>4,950</b>	<b>821</b>	<b>16,6</b>	<b>56,077</b>	<b>9,848</b>	<b>17,6</b>

\*) Le cours de recrues a été ajourné à cause de l'inondation.



	Colonels.						Lieutenants-Colonels.						Majors.						Capitaines.						Lieutenants.						I. Sous-Lieutenants.						II. Sous-Lieutenants.						Secrétaires d'Etat-Major.	Total général.							
	Etat-major général.	Etat-major du génie.	Etat-major d'artillerie.	Etat-major judiciaire.	Etat-major du commissariat.	Etat-major sanitaire.	T o t a l.	Etat-major général.	Etat-major du génie.	Etat-major d'artillerie.	Etat-major judiciaire.	Etat-major du commissariat.	Etat-major sanitaire.	T o t a l.	Etat-major général.	Etat-major du génie.	Etat-major d'artillerie.	Etat-major judiciaire.	Etat-major du commissariat.	Etat-major sanitaire.	T o t a l.	Etat-major général.	Etat-major du génie.	Etat-major d'artillerie.	Etat-major judiciaire.	Etat-major du commissariat.	Etat-major sanitaire.	T o t a l.	Etat-major général.	Etat-major du génie.	Etat-major d'artillerie.	Etat-major judiciaire.	Etat-major du commissariat.	Etat-major sanitaire.	T o t a l.																
Effectif au 1 <sup>er</sup> Janvier 1868 . . .	46	4	9	4	2	1	66	43	4	14	5	7	5	78	44	9	27	5	22	8	115	53	14	17	30	43	70	227	16	17	9	—	25	17	84	4	5	5	—	37	61	112	—	9	—	—	—	9	55	746	
Diminution { par démission ou décès par promotion . . .	6	1	1	2	1	—	11	5	1	—	2	—	1	12	3	—	2	—	2	—	7	3	—	1	2	3	1	10	5	6	1	—	1	1	4	4	—	—	—	—	—	—	3	50							
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1	5	—	2	—	1	7	6	7	—	3	3	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100							
Augmentation { par promotion par admissions nouvelles . . .	6	1	1	2	1	—	11	12	1	2	2	3	1	21	6	1	7	2	6	1	23	10	6	8	4	6	4	38	5	7	5	—	5	5	27	4	2	4	—	4	9	23	—	4	—	—	—	—	—	4	3
	40	3	8	2	1	1	55	31	3	12	3	4	4	57	38	8	20	3	16	7	92	43	8	9	26	37	66	189	11	10	4	—	20	12	57	—	3	1	—	33	52	89	—	5	—	—	—	—	—	5	52
Effectif au 1 <sup>er</sup> Janvier 1869 . . .	8	—	—	—	—	—	10	4	—	5	2	4	1	16	7	6	7	—	3	2	27	6	6	4	—	4	4	24	4	2	3	—	4	8	21	—	4	—	—	—	—	—	—	7							
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	16	1	—	—	—	—	—	1	3	—	—	—	—	—	—	—	68							
Effectif au 1 <sup>er</sup> Janvier 1869 . . .	8	—	—	2	—	—	10	12	—	5	2	4	1	24	7	6	10	2	3	2	30	12	6	6	4	4	8	40	5	2	4	—	4	9	24	5	4	2	—	18	6	35	—	—	—	—	—	—	—	—	7
	48	3	8	4	1	1	65	43	3	17	5	8	5	81	45	14	30	5	19	9	122	55	14	15	30	41	74	229	16	12	8	—	24	21	81	5	7	3	—	51	58	134	—	5	—	—	—	—	—	5	59

fermer nos portes au besoin et d'interdire nos routes. Si les Suisses prenaient des mesures ostensibles de défense on ne les accuserait plus d'être toujours prêts à livrer passage à la première puissance qui le demanderait. S'ils coupaient les principales routes, je ne dis pas par des forteresses, cela serait au-dessus de leurs moyens, mais par de petits forts, des tours crénelées ou tels autres retranchements de peu d'importance, ils ôteraient très certainement l'envie à qui que ce fût de forcer le passage dans l'unique intention de traverser la Suisse, comme chemin plus court et plus commode. Car ces petits postes, s'ils sont bien établis et convenablement situés, aux points où les vallées se resserrent le plus, seront toujours capables d'arrêter une armée quelque temps. Ainsi, pour la fameuse route du Simplon, des fortifications au défilé de St-Maurice seraient très convenables<sup>(1)</sup> .....

On peut se rappeler que le petit fort de Bar, dans la vallée d'Aoste, a failli faire échouer l'expédition militaire la plus brillante de notre siècle.....

Il faut de l'esprit public dans la nation ; il faut chez les citoyens du dévouement pour qu'ils courent aux armes au moment du danger. Travaillons donc à perfectionner nos institutions ; acquérons ce qui nous manque encore ; cherchons à nous replacer, comme nous l'étions jadis, à l'avant-garde de la civilisation ; précédonz le siècle plutôt que de nous traîner après lui ; répandons avec largesse les bienfaits de l'instruction et des lumières ; multiplions les établissements utiles ; faisons, en un mot, tout ce qu'il est en nous pour que les Genevois s'attachent de plus en plus au nouveau titre qui les unit à leurs anciens alliés. Ces puissants moyens de former des défenseurs de notre liberté sont aussi ceux qui nous concilieront l'intérêt de l'Europe, qui sera toujours notre première sauvegarde.

(A suivre.)



## BIBLIOGRAPHIE.

### LA TACTIQUE DE L'AVENIR<sup>(2)</sup>.

Monsieur Bertram Gatti, capitaine au service d'Autriche, et connu déjà comme écrivain militaire, vient de publier sous ce titre un ouvrage dont les vues nouvelles méritent de fixer l'attention.

Certains principes fondamentaux de l'art de la guerre restent invariables ; d'autres se modifient, et vrais hier, ils ne le sont plus aujourd'hui ; ceux-là sont

(1) Cette idée a été partiellement réalisée en 1831.

(2) *Die Taktik der nächsten Zukunft*. L.-W. Seidel und Sohn, Wien 1868, un volume in-8° de 360 pages.